

Compte-rendu du Conseil Municipal

M. MARTIN relève les inexactitudes et les contradictions dans le rapport de présentation de 285 pages.

Page 26 : il n'y a plus 9 exploitations agricoles.

Page 29 et 30 : revoir pour mise à jour des activités professionnelles et établissements privés.

Page 47 : affermage pour la station d'épuration, ce n'est pas la SAUR, mais la lyonnaise des eaux.

Page 96 : Trame verte et bleue à Kervic n'apparaît plus dans ce document, donc on peut étendre la zone artisanale du garage Coëffic vers la zone existante.

Page 158 : espaces réservés aux activités économiques. ZA de Kervic, 9, 47 hectares dont 1, 37 ha de disponible, pour ma part il ne reste plus qu'un terrain privé de 6 000 m², ou est celle de 0, 9 ha à Kerleun.

Page 217 : manque un camping à Port Manech dans ce document, au total il y a 8 campings.

Page 227 : cartographie, application loi littorale.

Agglo : Le bourg

Villages : Raguenez, Port Manech, Kerdruc

Secteurs de densité significative : Lanmeur, Kertréguier, Kerliou

Pour ma part, il y a aussi Rospico, Kerdavid, Tréfernic, Kerangall, Keranglaz

Au fichier n°4 - NEVEZ RPLU - 1 - 500 -2 - 2 Conseil Municipal - Arrêt
Cartographie La Future Zone de Kerleun n'y figure pas.

Page 232 : emplacements réservés, ils n'ont jamais été discutés en commission urbanisme, ni dans les réunions publiques.

Ces emplacements sont numérotés au rapport de présentation : 3-4-5-8-9-10-12-13-14-15 et des particuliers ne sont pas informés des réservations sur leur terrain.